

AMEAU, dit Saint-Séverin, SÉVERIN, soldat, notaire royal, greffier, huissier et instituteur, fils de Jean Ameau et de Françoise Remogis, de la paroisse Saint-Sauveur à Paris, né en 1620, inhumé à Trois-Rivières le 9 mai 1715.

Signataire, le 19 juin 1649, d'un contrat à Trois-Rivières, Ameau, soldat de la garnison, devait être dans la colonie depuis au moins l'été précédent. Il ne tarda pas, vu son instruction, à agir comme notaire et greffier de Trois-Rivières (en 1651 ou 1652) ; il y instrumenta aussi comme huissier. Simple justice seigneuriale encore, que celle de Trois-Rivières, mais qui allait bientôt se parer du qualificatif « royale », en vertu d'une décision du nouveau Conseil souverain. Le 17 novembre 1663, Pierre BOUCHER était nommé juge royal, Maurice Poulin* de La Fontaine, procureur du roi, et Ameau, greffier ; Quentin Moral fut désigné notaire royal, mais ne semble pas en avoir exercé la charge, confiée dès le 28 juin 1664 à Séverin Ameau. Pour l'humble tabellion du petit bourg, c'était une éclatante promotion : il était désormais autorisé à recevoir des actes dans tout le gouvernement de Trois-Rivières ; momentanément, en 1668, ses services furent même requis à Québec. Fonctionnaire consciencieux, Ameau ne fut qu'une fois réprimandé, en 50 ans. Il avait atteint l'âge de 81 ans quand l'intendant BOCHART de Champigny, en 1701, lui donna pour successeur le notaire Jean-Baptiste POTTIER.

La vie de Séverin Ameau se déroula active et paisible. Il avait déjà 42 ans quand, le 7 février 1662, il épousa à Trois-Rivières Madeleine Baudoin, âgée de 23 ans. Ils eurent deux fils et une fille. Tout comme ses collègues des régions rurales, le notaire Ameau fut aussi cultivateur. En 1667, il possédait 4 bestiaux et 6 arpents en valeur ; en 1681, 6 bestiaux, 12 arpents en valeur et un fusil. Plus d'un colon, moins occupé que lui, n'en pouvait produire autant. Il est vrai qu'en 1666 et en 1681 il avait à son emploi un « domestique », probablement affecté aux travaux de la ferme. Ameau vivait à Trois-Rivières dans une maison « consistant en une chambre à demeure, cave et grenier », sise sur un emplacement de 30 pieds de front (sur la rue Saint-Jean) et de 24 pieds de côté (sur la rue Saint-Pierre), qu'il avait acquise le 7 mai 1662 de Guillaume Cotentin dit Lavallée, pour la somme de 425#.

Le 1^{er} mai 1665, Jacques Leneuf* de La Poterie concédait à Ameau un emplacement de trois quarts d'arpent dans l'île Ronde, où le notaire avait déjà acquis de Jean Garnier dit Nadeau, le 10 juillet 1662, une terre de 1 1/2 arpent sur 5 ; et, la même année 1665, le 3 août, Nicolas Marsolet* lui concédait une terre de 3 arpents sur 60 à l'Arbre à la Croix, sur le bord du fleuve. Le 25 juin 1668, Ameau possédait en outre, dans la censive de Trois-Rivières, deux terres de 5 arpents sur 20, l'une sur le Saint-Maurice, concédée par Pierre Boucher le 27 juillet 1656, l'autre sur le Saint-Laurent, concédée par la Compagnie de la Nouvelle-France le 5 mai 1659.

Sa longue carrière fut à peine troublée par deux ou trois contestations mineures en justice, et par un vol dont il fut victime en 1673. Quatre malfaiteurs munis d'une fausse clé, pénétrant de nuit chez Ameau, lui dérobèrent du vin, de l'eau-de-vie et de l'anguille. Ils furent condamnés à diverses peines, et à rembourser 12# 5s. à condition qu'Ameau assumât la moitié des frais de justice. Étrange sentence ! Ameau en appela au Conseil souverain. Bien lui en prit : les coupables furent châtiés, et il reçut une indemnité de 50#. En 1686, s'étant permis une malice, c'est lui qui paya 50# à une dame qu'il avait fait descendre de Trois-Rivières à Québec, pour affaires judiciaires, juste à l'époque où le conseil vaquait. C'était l'épouse de Pierre Le Boulanger, un marchand du Cap-de-la-Madeleine avec lequel il avait alors des démêlés.

Séverin Ameau s'efforçait d'être utile à la communauté. Dans une requête à l'intendant du 28 mai 1687, il écrivait : « [...] depuis trente-cinq ans en ça, [il] a toujours exercé la Charge de greffier en la juridiction des Trois rivières, Et avec cela S'est toujours Employé a rendre service au public de cedict lieu, Soit a instruire les Enfants, ou a soustenir le chant au service divin qui se faisait en l'Eglise dudict lieu ».

Tel fut le parcours remarquable de Séverin Ameau, décédé à l'âge vénérable de 95 ou 96 ans, en 1715, neuf ans après sa femme, inhumée le 13 novembre 1706.

ANDRÉ VACHON

AJQ, Greffe de Romain Becquet, 16 cet. 1680 ; Greffe de Laurent Bermen, 19 juin 1649 ; Greffe de Pierre Duquet, 6 nov. 1684.— AJTR, Greffe de Séverin Ameau.— ASQ, Polygraphie, III : 133.— *Jug. et délib.*, I : 58s., 654s., 725–727, 752s. ; II : 811s. ; III : 91.— *Papier terrier de la Cie des I. O.* (P.-G. Roy), 305–308.— Recensement du Canada, 1666 (*RAPQ*).— Recensements du Canada, 1667 et 1681 (Sulte).— A. Roy, *Inv. greffes not.*, XI : 49–137.— P.-G. Roy, *Inv. coll. pièces jud. et not.*, II : 403.— Godbout, *Nos ancêtres*, *RAPQ*, 1951–53 : 486s. ; 1953–55 : 502s.— *Les notaires au Canada*, *RAPQ*, 1921–22 : 16s.— J.-E. Roy, *Histoire du notariat*, I : 60–62, 191, 202, 313.

Bibliographie de la version modifiée :

Bibliothèque et Arch. nationales du Québec, Centre d'arch. de Trois-Rivières, CE401-S48, 7 févr. 1662, 9 mai 1715.

Bibliographie générale

© 1969–2025 Université Laval/University of Toronto